

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU LUNDI 04 FEVRIER 2019 à 18 HEURES 30**

Le mardi deux mille dix-neuf le LUNDI 04 Février à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Frédéric ROUET, Maire.

**Présents :** ROUET Frédéric, TORELLI Jean-Marie, CAYOL Marc, GAGNAIRE Serge, JEAN Marylène, MACHUROT Suzy, MEJIAS Marie-Claire, PRUNARETTY Anouk, SAINT CLAIR SPROUL BOLTON Philippe.

**Procurations** JACQUEMUS Jacqueline à ROUET Frédéric, LECLERC Nicole à CAYOL Marc

**Absents :** COURBET Pierre, CROSET Bertrand, MARCELLIN Maguy, TESTON Martine

**Secrétaire :** MACHUROT Suzy

**Approbation du compte rendu de la séance du 5 décembre 2018 à l'unanimité.**

**DELIBERATIONS**

**N°1 de Participation de la Commune à la Société Publique Locale**

La SPL est une société dédiée aux collectivités qui lui confient toute missions d'étude, d'urbanisme, de construction, d'aménagement ou de gestion de service public.

La commune va acquérir 10 actions de la SPL au prix nominal de 100 euros afin de pouvoir faire appel à cet outil.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

**N° 2 de Convention d'accompagnement dans le cadre des exclusions temporaires des élèves du collège A. Malraux et convention relative à l'organisation de mesures de responsabilisation.**

La Commune va signer deux conventions avec le collège A Malraux de Mazan concernant les élèves de la commune :

- Accompagnement dans le cadre des exclusions temporaires : les élèves seront accueillis à la mairie et travailleront selon leurs capacités avec le personnel communal
- Organisation de mesures de responsabilisation : les élèves participeront à des activités culturelles ou de solidarité en dehors du temps scolaire

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

**N° 3 de Création d'un poste d'agent contractuel**

Création d'un poste contractuel pour le camping : adjoint technique du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre 2019, 25h hebdomadaires.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

**N°4 de Appel d'Offres européen pour l'achat de carburant**

Un marché européen de fourniture de carburant pour la station-service communale va être lancé

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

**N°5 6 Election d'un délégué au Syndicat de Electrification Vauclusien**

Madame Suzy MACHUROT qui est déjà délégué tempête auprès de ERDF est élue à l'unanimité des membres présents et représentés à la place de Monsieur Jean-Marie TORELLI.

FAIT A VILLES-SUR-AUZON, le 04 Février 2019

Le Maire,  
Frédéric ROUET